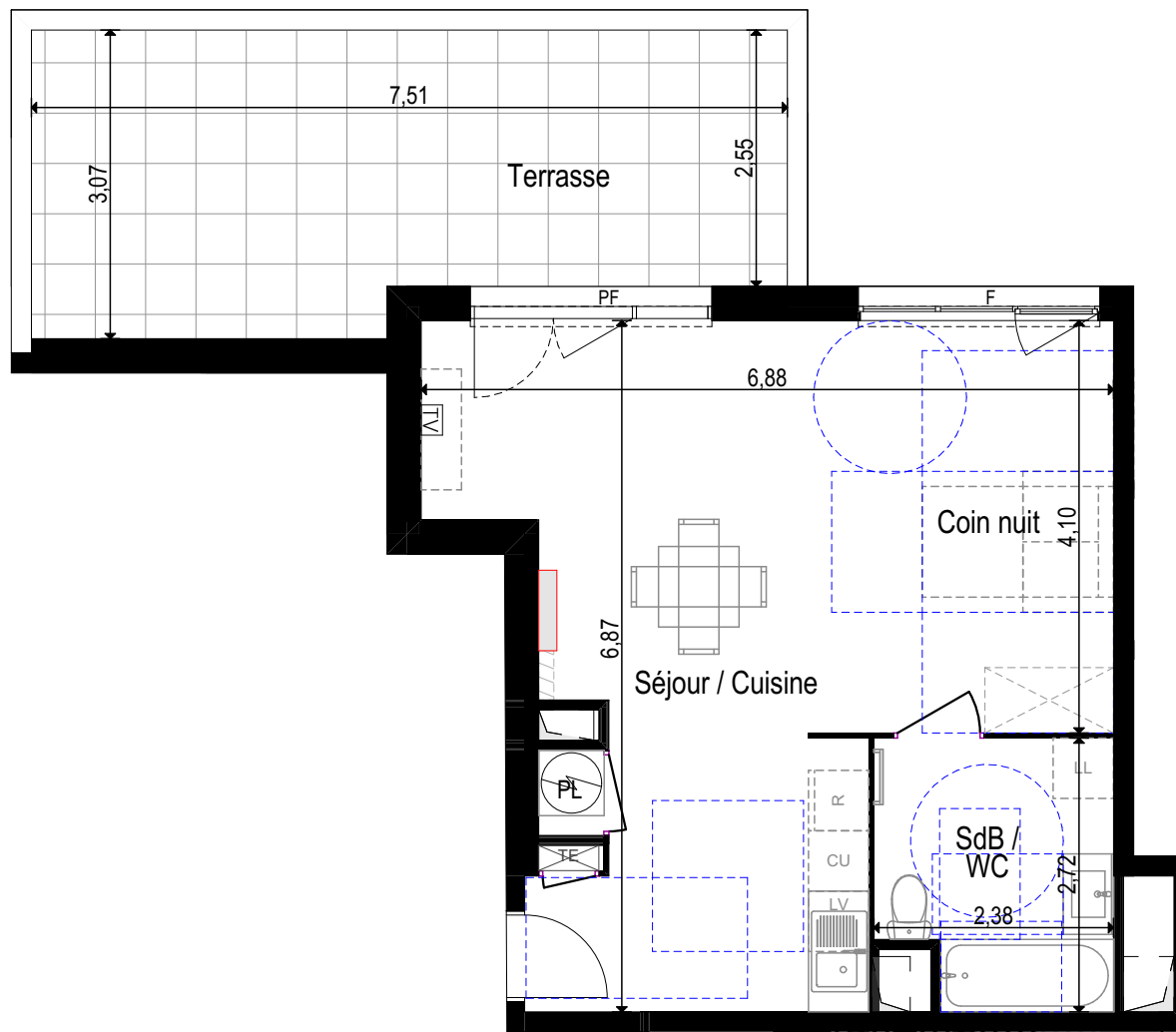


LEGENDE:

-  Emplacement Lave Linge
-  Emplacement Lave Vaisselle
-  Emplacement Lave Linge ou Lave vaisselle
-  Emplacement Cuisson
-  Emplacement Réfrigérateur
-  Tableau Electrique
-  Sèche Serviette
-  Panneau rayonnant
-  Split
-  Gaine
-  Faux-plafond / Soffite
-  Masquette / tablette
-  Prise Télévision
-  Attente LL supplémentaire
-  Fenêtre
-  FV Fenêtre à Allège Vitrée
-  PF Porte Fenêtre 1 Vantail
-  Coffre Volet Roulant



RÉSIDENCE
natura
agde



BATIMENT A TYPE : T1

NIVEAU : R+3 N° A301

TABLEAU DES SURFACES (m²)

Séjour / Cuisine	21,75
Coin nuit	12,42
SdB / WC	6,00
SURFACE HABITABLE	40,17 m²
Terrasse	21,44

PLAN DE VENTE -
PROVISOIRE



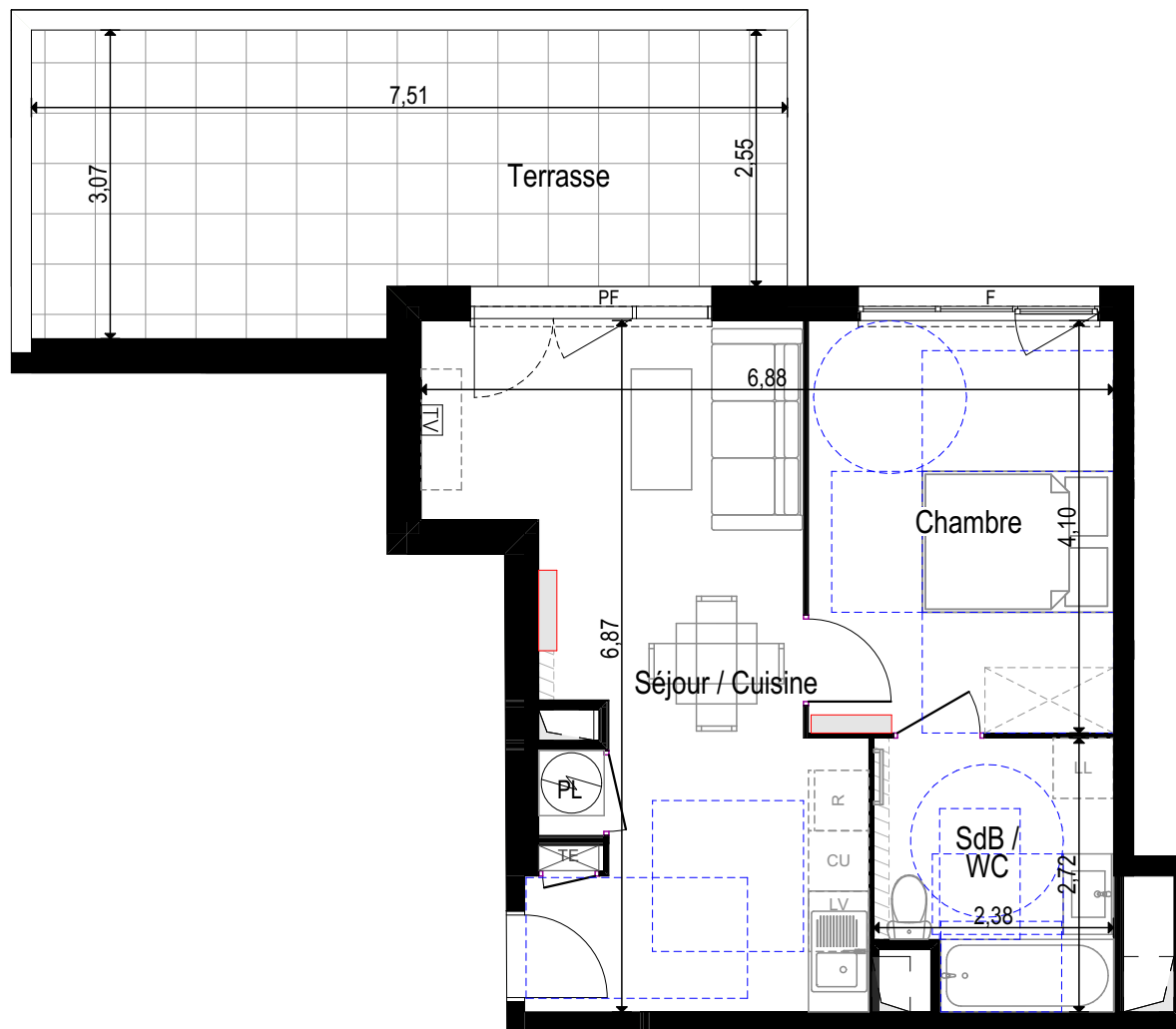
INDICE: B DATE : 28/03/2024

NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements électriques, ainsi que de la hauteur sous plafond des seuils et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. Le mobilier ainsi que l'emplacement des éléments de cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre indicatif

LEGENDE:

-  Emplacement Lave Linge
-  Emplacement Lave Vaisselle
-  Emplacement Lave Linge ou Lave vaisselle
-  Emplacement Cuisson
-  Emplacement Réfrigérateur
-  Tableau Electrique
-  Sèche Serviette
-  Panneau rayonnant
-  Split
-  Gaine
-  Faux-plafond / Soffite
-  Masquette / tablette
-  Prise Télévision
-  Attente LL supplémentaire
-  Fenêtre
-  FV Fenêtre à Allège Vitrée
-  PF Porte Fenêtre 1 Vantail
-  Coffre Volet Roulant



RÉSIDENCE
natura
agde



BATIMENT A	TYPE : TMA
NIVEAU : R+3	N° A301

TABLEAU DES SURFACES (m ²)	
Séjour / Cuisine	21,75
Chambre	12,42
SdB / WC	6,00
SURFACE HABITABLE	40,17 m²
Terrasse	21,44

PLAN DE VENTE -
PROVISOIRE



INDICE: B	DATE : 28/03/2024
-----------	-------------------

NOTA :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation
- Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH
- Les retombées, soffites, faux-plafonds, gaines, canalisations, convecteurs, l'emplacement des équipements électriques, ainsi que la hauteur sous plafond des seuils et la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif
- Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. le mobilier ainsi que l'emplacement des éléments de cuisine et de la salle de bain sont donnés à titre indicatif